



POLITIQUE

Comment se composera l'Exécutif de la nouvelle commune ?



La nouvelle commune comptera quelque 4409 habitants. En cas de fusion et pour assurer une gestion professionnelle de la future commune, un conseil de 7 membres (15 actuellement) est proposé, afin de donner plus de chance d'assurer la représentativité des anciennes communes au sein du conseil. Les conseillers et le président seront des miliciens.

Les assemblées primaires seront-elles maintenues ?



Oui, les assemblées primaires seront maintenues comme élément fort de la démocratie directe. Elles se dérouleront selon un tournus à définir, en alternance dans chaque village.